

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 3 février 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4076-2018.

Cause tarifaire 2019-2020 d'Énergir. Phase 3.

Avis de participation à la visite de l'usine LSR (liquéfaction-stockage-regazéification) d'Énergir le 7 février 2020 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Par la présente, nous informons la Régie et les participants que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)* participeront à la **visite de l'usine LSR (liquéfaction-stockage-regazéification) d'Énergir le 7 février 2020**, en phase 3 du présent dossier, telle que décrite dans la [lettre B-0338](#) du 22 janvier 2020 d'Énergir.

Nous y serons représentés par **M^e Dominique Neuman, Procureur.**

Il est à noter que **Monsieur Jacques Fontaine, Analyste**, ne prendra pas part à la visite, ayant déjà visité l'usine LSR dans le passé.

Nous saurions gré à Énergir de nous confirmer, le cas échéant, qu'aucun téléphone cellulaire ne peut être utilisé sur le site, pour motif de sécurité physique. Nous lui saurions gré également de vérifier si un **appareil photographique** (non lié à un cellulaire, ne comportant pas de fonction de transmission ni d'émission de radiofréquences, mais muni d'une pile et carte-mémoire, d'un flash et d'un écran de visualisation) est permmissible durant la visite ou une partie de celle-ci.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).